

LE MAGAZINE



2018 • N°2 | LE MAGAZINE ANNUEL DE LA PLAGNE TARENTAISE



4 ANNÉES À VOTRE SERVICE

TOURISME

LA PLAGNE
CLASSÉE STATION
DE TOURISME

FINANCES

UNE POLITIQUE
VOLONTARISTE
D'INVESTISSEMENT

RÉGIE DE TRANSPORT

UN OUTIL
INDISPENSABLE
AU SERVICE PUBLIC



Afin de mieux vous répondre et de vous adresser plus vite au bon interlocuteur, voici un petit mode d'emploi de notre standard qui permettra de gagner en efficacité à votre service.

Un seul numéro de téléphone pour les 4 communes déléguées : 04 79 09 71 52

Tapez 1 - Accueil centralisé de la Plagne Tarentaise
> puis tapez le choix de la commune déléguée de 1 à 4

- 1 Mairie – commune déléguée de La Plagne Tarentaise / Macot la Plagne**
BP 04 - 73216 Aime La Plagne cedex
mairie@laplagnetarentaise.fr
Accueil du public :
Lundi : 9h00-12h00 – 13h30-17h00
Mardi à vendredi : 8h00-12h00 – 13h30-17h00
- 2 Mairie – commune déléguée de Bellentre**
mairie-bellentre@laplagnetarentaise.fr
Accueil du public :
Lundi à vendredi : 8h30-12h00 – 14h00-17h00
- 3 Mairie – commune déléguée de La Côte d’Aime**
mairie-lacotedaime@laplagnetarentaise.fr
Accueil du public :
Mardi et mercredi : 14h00-17h00
Vendredi : 9h00-12h00 – 14h00-17h00
Permanence téléphonique :
Lundi à vendredi : 8h30-12h00 – 13h30-17h00
- 4 Mairie – commune déléguée de Valezan**
mairie-valezan@laplagnetarentaise.fr
Accueil du public :
Lundi, jeudi, vendredi : 9h00-12h00
Mardi : 9h00-12h00 – 14h00-16h00

Tapez 2 - Secrétariat services techniques

Accueil du public :

Lundi : 9h00-12h00 – 13h30-17h00

Mardi à jeudi : 8h00-12h00 – 13h30-17h00

Vendredi : 8h00-12h00

st-macot@laplagnetarentaise.fr

Tapez 3 - Secrétariat urbanisme

Accueil du public :

Lundi : 9h00-12h00 / Mardi à vendredi : 8h00-12h00

secretariat-urba@laplagnetarentaise.fr

Tapez 4 - Secrétariat et facturation eau et assainissement

Accueil du public :

Mardi, mercredi : 8h30-12h00 – 13h30-17h00

Jeudi : 8h30-12h00

eaux-01@laplagnetarentaise.fr

Numéro d'astreinte, en cas de problème la nuit ou les week-ends et jours fériés : 06 22 29 34 77

Tapez 5 - Police municipale

Accueil du public : Lundi au vendredi de 8h00 à 12h00

04 79 09 22 10 – pm@laplagnetarentaise.fr

Tapez 6 - Secrétariat finances

Accueil du public :

Lundi : 9h00-12h00 – 13h30-17h00

Mardi à vendredi : 8h00-12h00 – 13h30-17h00

finance@laplagnetarentaise.fr

Tapez 7 - Régie de transport public

Accueil du public :

Mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30

Mercredi : 8h30-12h00

Autres numéros utiles

Écoles

Macot-La-Plagne : 04 79 09 74 64

Plagne-Centre : 04 79 09 27 64

La Côte d'Aime : 04 79 55 66 22

Bellentre : 04 79 07 55 30

Montchavin : 04 79 07 81 28

Bonconseil : 04 79 07 54 14

Valezan : 04 79 07 66 59

Garderie

Macot-La-Plagne : 04 79 08 97 83 – periscolaire-macot@laplagnetarentaise.fr

La Plagne : 06 81 75 20 71 – periscolaire-laplagne@laplagnetarentaise.fr

La Côte d'Aime : 04 79 00 86 57 – periscolaire-lca@laplagnetarentaise.fr

Bellentre : 04 79 07 86 76

Valezan : 04 79 07 66 59

Bibliothèques

Macot-La-Plagne : 04 79 09 73 76 – biblio-macot@laplagnetarentaise.fr

La Plagne : 04 79 22 45 38 – biblio-laplagne@laplagnetarentaise.fr

Pour les communes déléguées, merci de contacter la mairie déléguée au 04 79 09 71 52

La Côte d'Aime : bibliotheque@lacotedaime.com

Centres de Secours 18

Gendarmerie nationale : 17

La Plagne Tourisme Altitude : 04 79 09 02 01

La Plagne Tourisme Vallée : 04 79 55 67 00

Espace Associatif Cantonal : 04 79 55 57 14

Société d'Aménagement de la Plagne : 04 79 09 67 00

Versants d'Aime : 04 79 55 40 27

Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne : 04 79 09 74 04

Mesdames, Messieurs,

Détermination, est le terme qui à mon sens caractérise l'action municipale, qui après 4 ans de mandat, mérite d'être évaluée et appréciée.

Dès 2014 pour les communes historiques, et à partir de 2016 pour La Plagne Tarentaise, les élus ont défini puis mis en œuvre des projets politiques ambitieux, visant à donner un temps d'avance à notre territoire.

Je salue chaleureusement l'implication des élus du conseil municipal de La Plagne Tarentaise, qui réalisent un travail conséquent, et qui partagent le même enthousiasme pour mener à bien leurs missions au service de la population.

Nous agissons au quotidien pour que La Plagne Tarentaise soit plus que jamais une commune dynamique, au cadre de vie agréable, et résolument engagée dans le développement de ses atouts touristiques et économiques.

Le vieillissement de certaines de nos stations et de leurs équipements nécessite l'intervention municipale.

Depuis 2014, nous avons ainsi conduit des projets d'envergure qui se traduisent, concrètement, par une amélioration de la qualité du service public, mais également par une redynamisation des structures touristiques à destination de notre clientèle.

La politique de l'équipe municipale se veut ambitieuse, et ce malgré les contraintes, financières et administratives auxquelles nous devons désormais faire face.



Garantir la **stabilité** budgétaire est également l'une des résolutions majeures de notre équipe, car jamais les collectivités locales n'ont connu une telle diminution des dotations de l'Etat et des recettes de la fiscalité directe locale, proprement « dépouillées » par les réformes successives. Cette baisse historique s'accompagne par ailleurs d'une hausse mécanique des charges, certaines dépenses évoluant automatiquement.

De surcroît, les transferts de compétences de l'Etat vers les collectivités (Missions de police complémentaires, gestion des PACS, gestion et instruction des autorisations d'urbanisme...), les décisions politiques nationales, (hausse du point d'indice des fonctionnaires, augmentation des charges sociales, instabilité fiscale, réforme de la DGF...) impactent directement nos budgets.

Cet effet de ciseau, consécutif au tassement des recettes et la hausse des dépenses, est extrêmement contraignant et pénalisant pour notre territoire.

L'équipe municipale s'est donc fixé des objectifs d'économies nécessaires afin de garantir notre santé financière face à cette équation, les ratios de La Plagne Tarentaise révélant toutefois une résistance budgétaire forte.

Afin de soutenir nos choix, nous devons nous appuyer sur des outils fiables. La prospective financière, véritable « Business Plan » de la collectivité, est un outil de cadrage qui permet de définir la trajectoire dans laquelle les élus souhaitent s'inscrire et ainsi maîtriser le budget sur une période de 6 ans. Chaque euro économisé en fonctionnement renforce la capacité d'autofinancement nécessaire à la concrétisation des projets du mandat.

Pour 2018, les chiffres sont plus favorables que ceux présentés en 2017, le recours à l'emprunt étant notamment en baisse pour la période 2016-2020 (9,13 M. € contre 14,80 M. € prévus), pour un montant investi de plus de 41 M. € entre 2017 et 2020, révélant par conséquent une situation financière saine.

4 ans déjà : Une détermination sans faille,
un pacte de stabilité assumé, de belles réalisations
et des projets de développement ambitieux...

Au regard de nos **réalisations** dévoilées dans ce magazine, et après 4 années d'un travail soutenu, nous pouvons déjà mesurer de remarquables avancées pour l'ensemble de cette nouvelle et belle commune, telles que :

- **le développement des services** à l'enfance et à la petite enfance (centre de loisirs, agrandissement de notre cuisine centrale au service de toutes les écoles et garderies de La Plagne Tarentaise, accueil des petits touristes, projets dynamiques proposés aux écoles tels que le centenaire du 11 novembre...);
- **l'entretien et la réhabilitation** d'équipements communaux structurants et indispensables ainsi que de notre patrimoine (Maison médicale en station, salles polyvalentes, logements communaux, chalets d'alpages, gîtes communaux, bâtiments et services publics communaux, églises et chapelles...);
- **la dynamisation des équipements** sportifs et de loisirs estivaux et hivernaux sur les deux versants de la commune, (pistes VTT et VAE, sentiers de randonnée et GR, parcours thématiques et ludiques, courses d'orientation, Via Ferrata, Tennis, Bowling...);
- **des innovations majeures** dans le domaine touristique, qu'il s'agisse des investissements colossaux engagés pour La Plagne (Espace bien-être, bâtiment d'accueil à Plagne centre, Gare routière, Fronts de neige, patinoire...) ou d'avancées historiques (Création d'un Office de Tourisme Unique pour La Grande Plagne, classement en commune touristique, puis sur-classement démographique 40/80 000 habitants de La Plagne Tarentaise);
- **l'aménagement de nos cœurs de villages** et la création de stationnements, en vallée comme en station (près de 400 places créées en moins de 4 ans pour l'ensemble de la commune);
- **le déploiement de dispositifs et de structures de sécurisation** en réponse à toutes les questions sensibles : sûreté des biens et personnes (Bâtiment multiservices Police Municipale/Gendarmerie/Centre de secours, vidéo protection, convention de participation citoyenne avec la gendarmerie, patrouilles Police Municipale...), sécurité routière (aménagement des grands axes et mise en place de ralentisseurs dans nos bourgs et hameaux, radars pédagogiques, projet d'une déviation...);
- **des évolutions considérables** dans l'organisation Municipale : création d'une régie communale de transport public, organisation des services eau et assainissement en régie municipale, mutualisation et structuration des services de La Plagne Tarentaise suite à sa constitution au 1^{er} janvier 2016.

Cette liste n'est bien évidemment pas exhaustive, et c'est à la lecture de ce magazine que je vous invite à découvrir l'ouvrage conséquent réalisé par nos élus et nos techniciens.

Les **projets** sont au cœur des préoccupations municipales, nos efforts de gestion garantiront la réussite de notre programme.

La perspective de développement de La Plagne Tarentaise est notre fil conducteur, tous ces projets s'inscrivent en effet dans la continuité de notre engagement et sont animés par une ambition majeure qui ne m'a jamais quittée : voir grand et loin pour La Plagne Tarentaise et pour vous.

Nous continuerons à afficher et à assumer nos priorités :

- **continuer à investir**, le territoire en a besoin, pour ses habitants et pour le tourisme qui est notre poumon économique;
- **maîtriser la pression fiscale** exercée sur les ménages en n'augmentant pas les taux de la fiscalité, les bases d'imposition évoluant quant à elles annuellement selon le taux de l'inflation.
- **travailler sans relâche à la recherche de sources d'économies** de fonctionnement et de **recettes** complémentaires pour financer les projets et limiter le recours à l'emprunt;

Aussi difficile que soit ce défi, nous poursuivrons sans relâche nos efforts, aujourd'hui comme pour demain, vous pouvez compter sur l'engagement sans réserve de vos élus.

Enfin, je souhaitais également profiter de ce magazine, qui sera le dernier de ce mandat, pour remercier sincèrement tous les agents de La Plagne Tarentaise, sans lesquels la réalisation de ces projets ne serait pas possible. Merci à ces femmes et ces hommes qui œuvrent au quotidien à nos côtés pour votre bien-être et pour le développement de notre belle commune.

Je vous souhaite une bonne lecture, et avec un peu d'avance, de très belles fêtes de fin d'année

Bien sincèrement,

Jean-Luc Boch,
maire de La Plagne Tarentaise

LES ALÉAS DE L'HIVER 2017-2018

Avec un peu plus de 9 mètres de cumul de neige entre le 1^{er} novembre et le 30 avril à 1970 m, la saison d'hiver 2017-2018 prend la 3^e place du classement des cumuls saisonniers des 30 dernières années.

Les différents épisodes climatiques qui se sont succédé (neige, pluie, vent), nous ont rappelé que le climat et l'environnement peuvent impacter fortement notre quotidien et générer de nombreuses contraintes.

Les équipes municipales et de l'office du tourisme ont tout en mis en œuvre pour assurer la sécurité des biens et des personnes, le déneigement, la viabilité routière, de jour comme de nuit. Certaines mesures d'urgence ont dû être prises et ont pu parfois être mal comprises, comme la fermeture de la route de Plagne Bellecôte à deux reprises les 5 et 21 janvier 2018. Ces décisions ont été prises en concertation avec la gendarmerie, le Territoire de Développement Local (TDL) et le service de la protection civile de la Préfecture, les risques étant suffisamment avérés pour justifier ces mesures.

Les premiers épisodes neigeux ont commencé début novembre avec plus de 50 cm constatés au 13 novembre 2017, puis du 7 au 18 décembre 2017, soit environ 2 m de cumul en l'espace de 10 jours. Les services, comme les habitants ont dû retrouver certains réflexes un peu perdus avec des hivers moins rigoureux ces dernières années.



Le versant du soleil n'a pas été épargné non plus. Suite à de fortes pluies sur le manteau neigeux installé, l'astreinte des services techniques a dû intervenir dans la nuit du 8 janvier sur la commune déléguée de La Côte d'Aime afin de contenir les débordements de ruisseaux, et notamment celui de la Pierrolaz.

Au vu des dégâts occasionnés par ces débordements, une équipe de trois agents et de deux élus a été dépêchée sur place dans la nuit afin de limiter les dommages. Grâce aux agents et au matériel fournis, une partie du ruisseau a été rétablie dans son lit, limitant ainsi l'arrivée d'eau dans les hameaux de la Bergerie, l'Avaloir de Pierrolaz et celui des Moulins. Enfin, vers 3h du matin, après s'être assurée qu'il n'y avait plus aucun risque pour les habitants, l'équipe d'astreinte a pu s'en aller. La commune a donc souhaité engager les démarches nécessaires pour présenter un dossier de classement en catastrophe naturelle auprès de la préfecture afin d'aider les victimes de ces débordements. L'arrêté interministériel du 9 juillet 2018 paru au journal officiel du 27 juillet 2018 a bien porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sur notre commune. Les sinistrés avaient 10 jours suivant la parution de l'arrêté interministériel pour se manifester auprès de leur assurance pour les dommages matériels directs et au plus tard dans les 30 jours pour les pertes d'exploitation.





LA PLAGNE TARENTEAISE “ENFIN” CLASSÉE STATION DE TOURISME!

Voilà plus de 30 ans que les élus et l'ensemble des professionnels du tourisme attendaient ce classement, véritable Graal pour les communes supports de stations touristiques.

Il aura fallu dès 2014 la volonté indéfectible du Maire et de la nouvelle équipe municipale de La Plagne Tarentaise, attelée à cette lourde et fastidieuse tâche aux côtés de monsieur René Allamand, Président du SIGP, ainsi que le professionnalisme et la persévérance de Monsieur Séverin Garcia, actuel directeur de l'OT Vallée, pour enfin obtenir ce classement.



Classements en stations de tourisme : décryptage

Deux niveaux de classement sont prévus pour les communes qui s'investissent dans le développement d'une politique touristique sur leur territoire.

Le premier niveau se matérialise par l'obtention de la dénomination en commune touristique régie par les articles L.133-11 et L.133-12 du code du tourisme. Cette dénomination est délivrée par un arrêté préfectoral pris pour une durée de cinq ans. Pour cela, les communes candidates doivent respecter trois critères : détenir un office de tourisme classé ; organiser des animations touristiques et disposer d'une capacité d'hébergement destinée à une population non permanente. En janvier 2016, environ 1200 communes touristiques étaient recensées.

Le second niveau, plus élevé que le premier, se matérialise par le classement en station de tourisme tel que défini par les articles L.133-13 à L.133-16 du code du tourisme. C'est ce second niveau de classement qui a été attribué à La Plagne Tarentaise par Décret, pour une durée de douze ans.

En classant la commune, les pouvoirs publics reconnaissent les efforts qu'elle a accomplis pour structurer une offre touristique adaptée et un accueil d'excellence.

Pour obtenir ce statut, La Plagne Tarentaise a dû répondre à 45 critères évalués en matière de sécurité, d'urbanisme, de culture, de tourisme, de services techniques,

d'équipements sanitaires et structures de soins dont notamment :

- Offrir des hébergements touristiques de nature et de catégories variées
- Offrir des créations et animations culturelles, faciliter les activités physiques et sportives
- Mettre en œuvre des savoir-faire professionnels au caractère traditionnel, historique, gastronomique ou régional
- Offrir des commerces de proximité et des structures de soins adaptées
- Disposer d'un plan local d'urbanisme, d'un plan de zonage d'assainissement
- Organiser l'information touristique en plusieurs langues

Pourquoi se faire classer station de tourisme ?

La nouvelle peut faire sourire, tant La Plagne symbolise, depuis sa création, le tourisme et les sports d'hiver. Elle n'a pourtant rien d'anormal, dans la mesure où ce classement n'est pas un constat géographique ou touristique, mais le résultat d'une procédure administrative.

Pour La Plagne Tarentaise, le classement en « station de tourisme » offre plusieurs avantages :

Le label d'excellence de la « station classée de tourisme », gage de qualité offert aux touristes, la distinguant des autres communes, offrant ainsi un outil de communication exceptionnel ;

L'encaissement direct des produits de la taxe additionnelle

aux droits d'enregistrement ou à la taxe de publicité foncière, (auparavant prélevés par le département et reversés partiellement à la commune). Au 20/09/2018, cette nouvelle recette s'élevait à 360 000 euros, la mesure s'appliquant depuis janvier 2018 (contre 53 000 euros en 2017 ancien régime de commune non classée). **Le surclassement démographique** 40/80 000 habitants calculé par l'addition de sa population permanente et de sa population touristique moyenne (calcul de la DGF en prenant en compte uniquement la majoration sur les résidences secondaires). La reconnaissance de la taille de la collectivité, particularité liée à la

saisonnalité, permet de classer La Plagne Tarentaise au rang des grandes communes touristiques (à titre d'exemple, Aix les Bains est surclassée 40/80 000 habitants). Ce surclassement permet également de recruter des agents d'un grade supérieur, ou de créer des emplois fonctionnels supérieurs et dont le niveau de compétences est en correspondance avec la technicité requise pour administrer une commune de cette strate.

La possibilité de majorer l'indemnité des maires et adjoints, (rappel : le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les indemnités des élus jusqu'en 2020, ces indemnités ayant été maintenues au seuil fixé avant la fusion).

Défi relevé!

Par Décret du 15 décembre 2017 (JORF n°0294 du 17 décembre 2017), la commune de La Plagne Tarentaise a donc été classée commune station de tourisme, puis, à la demande du conseil municipal (délibération du 05/02/2018) elle a obtenu le surclassement démographique, strate 40/80 000 habitants (Arrêté préfectoral du 12 avril 2018)

Une forte implication inter services a permis de relever ce défi fixé dès 2014 par le Maire Jean Luc BOCH, un grand merci à toutes et tous pour cette belle performance, à l'image de notre station.



4 ANNÉES À VOTRE SERVICE

Les élus et les agents des communes historiques de Bellentre, La Côte d'Aime, Macot La Plagne et Valezan, devenues **LA PLAGNE TARENTOISE**, depuis le 1^{er} janvier 2016, mettent tout en œuvre depuis 2014 pour améliorer le cadre de vie des habitants. 110 agents permanents (120 au 1^{er} janvier 2019), 150 en hiver (174 au 1^{er} janvier 2019) et 52 élus travaillent ensemble au quotidien pour assurer un service public de qualité.



ENFANCE

- ➔ Réaménagement et «re-looking» du restaurant scolaire de l'école du Villard à La Côte d'Aime et mise en place d'une rampe métallique pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- ➔ Mise aux normes d'accessibilité de l'école de Plagne Centre et des locaux péri et extrascolaires ainsi que respect des normes exigées par les services de la Protection Maternelle et Infantile
- ➔ Aménagement de locaux pour l'accueil des enfants des vacanciers à La Plagne
- ➔ Agrandissement et mise aux normes de la cuisine centrale de La Plagne pour la livraison des repas de la crèche, et de la halte-garderie de Plagne Centre ainsi que des écoles de La Plagne Tarentaise. Organisation et dimensionnement du service en conséquence
- ➔ Travaux d'amélioration de la cuisine satellite de l'école de Montchavin La Plagne (repas fournis par la cuisine centrale de La Plagne)
- ➔ Création d'aires de jeux aux Coches, au chef-lieu de Bellentre, à Plagne Centre
- ➔ Cour de récréation haute en couleur : espaces ludiques peints dans la cour
- ➔ Création d'un centre de loisirs : Été, vacances d'hiver et week-ends en saison hivernale
- ➔ Rénovation complète de la cour de l'école de La Côte d'Aime (enrobé et clôture)



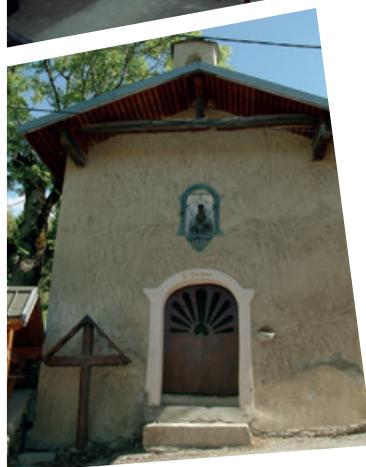


SOCIAL

- ➔ Rénovation de la **bibliothèque** de la **Côte d'Aime** pour proposer un espace plus chaleureux et accueillant
- ➔ Mise en **réseaux informatiques des bibliothèques de La Plagne Tarentaise** : un seul abonnement pour toutes les bibliothèques et accès à tous les ouvrages ! livraison comprise !
- ➔ Projet de création d'une **épicerie** dans le chef-lieu de **Bellentre** entre la salle des fêtes et la bibliothèque pour redonner vie au cœur du village

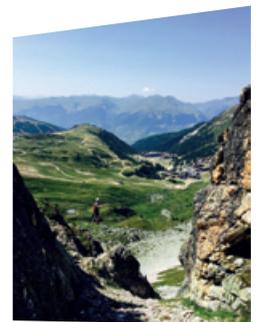
PATRIMOINE

- ➔ Transformation de la maison GIRARD à **Montméry** en **musée** témoin de l'ancienne époque La maison de Joannés
- ➔ Création d'un véritable **parcours autour du passé minier** de la commune qui devrait voir le jour à l'horizon 2020 avec une application 2.0 pour animer et commenter les visites
- ➔ Création d'une « **maison du patrimoine minier** » à Plagne Centre
- ➔ Réfection des **chapelles et des églises** sur l'ensemble de la commune
- ➔ Travaux d'amélioration au **chalet des Bergers** à Bellecôte
- ➔ Changement d'huissierie et entretien régulier des **bâtiments communaux**
- ➔ Entretien conséquent de nos **voiries et réseaux**



LOISIRS EXTÉRIEURS

- ➔ 120 km de **sentiers pédestres** balisés et entretenus sur l'ensemble de la commune
- ➔ **Circuits** balisés pour le **Vélo à Assistance Électrique** sur La Plagne et sur le Versant du Soleil
- ➔ **Bike Park** à Plagne Centre : 6 parcours dédiés au VTT descente (2 pistes vertes, deux pistes bleues, 1 noire et 1 rouge)
- ➔ Premier **pumptrack** de Tarentaise réalisé à 2000 m. situé à **Plagne Bellecôte** : accessible aux sportifs de tous niveaux et de tous âges. 1300 m² de sensation en VTT, BMX, trottinette, skateboard, roller ou draisiène
- ➔ La **Via Ferrata des Bourtes**, d'une longueur de 600 mètres, propose aux passionnés de montagne de faire le plein de sensations tout en découvrant des paysages magnifiques. Deux tyroliennes finissent le parcours
- ➔ Création d'une aire de **pique-nique au Nant Signalant** avec barbecue et tables.
- ➔ Rénovation des **tennis** de Macot chef-lieu et des Coches et mise en place du **site balle jaune** pour les réservations



- ➔ Création d'un réseau d'**enneigement** et de filets de protection fixes sur le stade de la Bufette à Montchavin La Plagne
- ➔ **Stade de foot** à Macot : mise en place d'un arrosage automatique et ré engazonnement
- ➔ Mise en place d'une **Patinoire** sur la **Place Perrière** à Plagne Centre pour l'hiver 2018-2019
- ➔ Pose de deux **tables d'orientation** sur La Côte d'Aime (**Montméry**) et Valezan (**Chatelard**)
- ➔ Création du « **circuit des Lacs** » depuis le Chalet du Mont Rosset. La réfection du sentier est terminée et le balisage est en place depuis fin août 2018
- ➔ Projet de **réfection du GR5** entre le refuge de La Balme et le refuge de Presset
- ➔ Projet de **création d'un itinéraire** pour rejoindre le **Col du Grand**, du **refuge de La Balme** via le Passage de Gargan, en empruntant au départ le sentier « La Balme – Le Dou à l'Âne »
- ➔ Projet de circuits de **courses d'orientation** sur la commune
- ➔ Pour l'été 2019, projet de réfection de la signalétique des **sentiers de la forêt** de Macot La Plagne

TOURISME

- ⇒ Auberge de Valezan : rénovation des installations électriques du bar et de la salle de restaurant avec mise en place d'ampoules LED. Mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, rajeunissement des faïences et des surfaces de travail de la cuisine, et réalisation d'un abri moto pour compléter l'offre d'hébergement
- ⇒ Aménagement des abords du refuge de La Balme, installation de toilettes publiques extérieures et changement du bassin (travaux réalisés par nos services techniques)
- ⇒ Travaux d'amélioration du chalet du Foran, réalisés par les services techniques, pour un meilleur confort des usagers
- ⇒ Réaménagement du cinéma de Plagne Centre pour l'accueil de spectacles, conférences, séminaires en plus de sa vocation de salle de cinéma
- ⇒ Reprise en régie communale des 2 cinémas : Montchavin La Plagne et Plagne Centre depuis le 1^{er} janvier 2018



- ⇒ Requalification du front de neige de Plagne Centre pour des raisons esthétiques et de sécurité et réaménagement de la Place du Chaudron à Plagne Centre afin de créer un espace ludique et accueillant
- ⇒ Réhabilitation de la Place Perrière à Plagne Centre avec la création d'une gare routière, d'un accueil de l'office du tourisme, d'un bowling, d'un bar snack
- ⇒ Ouverture pour le début d'hiver 2018-2019 du nouveau centre de forme et de bien-être «bains et spas de La Plagne» à Belle Plagne. Belle collaboration entre Deep Nature et La Plagne, projet porté par la commune de La Plagne Tarentaise
- ⇒ Construction de chalets aux Coches, Montchavin La Plagne, avec des baux garantissant la location à long terme (99 ans)
- ⇒ Rénovation totale de la salle hors sac des Coches, Montchavin La Plagne, d'une capacité de 60 personnes, création d'une salle pour les ados, rénovation des toilettes publiques et création d'une terrasse extérieure

LOGEMENT

- Transformation des locaux de l'ancienne mairie de **Valezan** en **appartement de 40 m²** mis en location
- Rénovation de l'**appartement** situé au-dessus de l'ancienne école de la **Côte d'Aime** et réfection de la toiture
- Pour répondre au déficit de logements permanents, projet de deux **lotissements** à **Bonconseil** et à **Montchavin La Plagne**



EAU ET ASSAINISSEMENT

- Création d'une **régie eau et assainissement** sur le territoire de **La Plagne Tarentaise** mutualisation, regroupement et organisation des moyens humains et matériels
- Mise en souterrain des **réseaux** secs et humides au hameau de la **Petite Bergerie**
- Réalisation de la première tranche de travaux de raccordement des **eaux usées** du hameau des **Moulins**, La Côte d'Aime
- Lancement de l'étude pour réaliser un nouveau **réservoir d'eau potable** et pour la réfection de la **conduite** d'eau potable depuis le captage de **Foran**, la Côte d'Aime
- Installations de deux **traitements d'eaux** sur la **Côte d'Aime** : à **Chambrier** pour la desserte de tous les chalets d'alpage desservis par le captage de Mont Rosset et au **refuge de La Balme**

RÉALISATIONS

STATIONNEMENT

- ⇒ Création de **30 places** de parking le long de la route départementale de **Montchavin La Plagne**
- ⇒ Acquisition de la maison jouxtant la mairie au centre de **Macot chef-lieu** puis démolition afin d'aérer le centre bourg, de sécuriser la RD 221 (empiètement) et création d'une **dizaine de places** de stationnement
- ⇒ Achat du parking couvert de **Plagne Soleil**, **200 places** à la location
- ⇒ Aire de **camping-cars de 40 places** à **Plagne Villages** au pied des pistes
- ⇒ **Création de places** de stationnement dans le chef-lieu de **Macot La Plagne** : rue du Clos, rue des Poiriers, devant le bâtiment de la Verdache
- ⇒ Achat et démolition de l'ancienne scierie à l'entrée de **Macot La Plagne** en vue d'un projet futur. Dans l'attente d'un futur projet, utilisation de l'emplacement pour le stationnement du **covoiturage**
- ⇒ Ouverture saison hivernale 2018-2019 d'un parking couvert de **52 places** à l'entrée de **Plagne Centre**
- ⇒ Création de **deux places extérieures** et **deux places couvertes**, mises à la location, dans le hameau de **Montméry**
- ⇒ Agrandissement du **parking** du **Sézalet** au départ des pistes de ski de fond – **Valezan**
- ⇒ Réalisation d'un **parking à Plagne 1800** de 10 places pour les camions saisonniers et 150 places VL (dont 100 nouvelles) pour l'hiver 2018-2019. **Capacité finale de 220 places** livrées à l'hiver 2019-2020



CIMETIÈRES

- ⇒ **Agrandissement du cimetière** avec la création d'un ossuaire, d'un jardin du souvenir, d'un espace pour les tombes en «pleine terre», d'un espace pour les cavurnes et d'un oratoire à **Bellentre**
- ⇒ **Création d'un jardin du souvenir**, mise en place d'un nouveau colombarium et acquisition des terrains nécessaires à l'agrandissement du cimetière de **La Côte d'Aime**
- ⇒ **Création** d'un garde-corps métallique à l'église de **Valezan**

SÉCURITÉ

- ➔ Afin de sécuriser le chef-lieu de **Macot** et faciliter l'accès aux stations d'altitude, un projet de **déviations du chef-lieu** est en cours d'études
- ➔ travaux de **sécurisation** de la rue du Plan, à **Montchavin La Plagne** : Amélioration de la circulation, sécurisation des piétons grâce à la création d'un trottoir et installation d'une seconde borne d'accès à la rue Principale.
- ➔ Installation de **défiibrillateurs** dans différents points stratégiques de la commune
- ➔ Mise en place **d'écluses**, de **feux tricolores**, marquage de **cheminements piétons**, installation de **radars pédagogiques** afin de sécuriser les chefs-lieux et hameaux
- ➔ Élaboration d'un **Plan Communal de Sauvegarde** à l'échelle de la Plagne Tarentaise
- ➔ Mise en place du dispositif « **Participation citoyenne** » en lien avec la **gendarmerie**
- ➔ **Vidéo protection** sur l'ensemble de la commune



SERVICE PUBLIC

- ➔ Création d'une **régie de transport public** de personnes afin d'assurer les navettes interstations sur La Plagne Altitude et les transports périscolaires
- ➔ Ouverture à **Plagne Centre** d'un **bâtiment multiservices** comprenant les locaux de la police municipale, de la gendarmerie ainsi que le centre de secours et d'incendie, et d'un cabinet médical et de kinésithérapie.
- ➔ Mise aux normes d'**accessibilité** aux **personnes à mobilité réduite** des toilettes publiques de la salle polyvalente de **Valezan**
- ➔ Rénovation de la **salle des fêtes de Bellentre**
- ➔ Projet de réalisation d'une **Station d'épuration** à **Bonconseil** dans la continuité du lotissement
- ➔ **Mutualisation** des moyens humains et matériels de l'ensemble des services de La Plagne Tarentaise

BUDGET ET SANTÉ FINANCIÈRE

Les budgets 2018, et notamment le Budget Général de La Plagne Tarentaise, ont été approuvés lors du conseil municipal du 12 mars 2018. Les grandes masses budgétaires prévues pour 2018 sont relativement stables, la politique du conseil municipal étant clairement de privilégier l'investissement afin de dynamiser la station, tout en garantissant un niveau de fonctionnement suffisant pour répondre aux attentes de ses administrés.

2018 : UN BUDGET À L'ÉQUILIBRE UNE POLITIQUE VOLONTARISTE D'INVESTISSEMENT

Bien que surclassée commune touristique de 40/80 000 habitants depuis janvier 2018, La Plagne Tarentaise se situe aujourd'hui dans la strate des communes de plus de 3 500 habitants, (population INSEE 3 783 habitants), strate à laquelle elle peut donc être comparée, malgré cependant quelques spécificités qui n'apparaissent pas dans une commune classique de 3 500 à 10 000 habitants, et dont l'incidence sur le budget est très significative :

- Participation au SIGP pour l'Office du Tourisme de la Grande Plagne.
- Gestion en régie de 3 cinémas et financement d'un EPIC d'animation et d'accueil touristique (OGMC).
- Financement de deux espaces aquatiques et d'un espace bien-être.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Résultat (bénéfice 2017) reporté	0,95 M€	4,53%
Ventes de produits, remboursements des frais de secours, redevances diverses	1,71 M€	8,17%
Produits de la fiscalité directe et indirecte (impôts locaux, taxes sur énergie, droits de mutation...)	10,32 M€	49,07%
Dotations et participations (DGF compensations aux réformes fiscales et participations à des services publics)	2,81 M€	13,38%
Produits des bâtiments (locations)	0,96 M€	4,57%
Produits du tourisme : redevances et taxe remontées mécaniques, taxe de séjour	4,21 M€	20%
Remboursement de charges de personnel	0,06 M€	0,28%

21 M€

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

14,50% 3,04 M€ Charges administratives à caractère général (fournitures, loyers, consommables...)

23,72% 4,99 M€ Charges de personnel

3,50% 0,73 M€ Reversement à l'État : Fonds de péréquation intercommunal (FPIC)

4,07% 0,85 M€ Autres charges de la gestion courante (budgets annexes, créances)

1,97% 0,41 M€ Charges financières (intérêts des emprunts)

15,77% 3,31 M€ Tourisme & équipements touristiques (Subvention office du tourisme, participation piscines Bellecote et Montchavin, cinémas...)

2,13% 0,44 M€ Fonctionnement Bâtiments et patrimoine

5,55% 1,16 M€ Fonctionnement des voiries et réseaux divers/déneigement

3,54% 0,74 M€ Subventions aux associations et autres contributions (SIGP, occe ogmc)

5,86% 1,22 M€ Sécurité (secours sur pistes, sécurité incendie, SAF, ambulances)

19,39% 4,08 M€ Dépenses non réelles : opérations comptables (amortissements, provisions : comptabilité publique M14)



2,13% 0,44 M€ Fonctionnement Bâtiments et patrimoine

5,55% 1,16 M€ Fonctionnement des voiries et réseaux divers/déneigement

3,54% 0,74 M€ Subventions aux associations et autres contributions (SIGP, occe ogmc)



5,86% 1,22 M€ Sécurité (secours sur pistes, sécurité incendie, SAF, ambulances)



21 M€

Structure en % des dépenses réelles de fonctionnement (excluant les 19,39 % d'opérations comptables) Commune de La Plagne Tarentaise / Communes de strate équivalente

	LA PLAGNE TARENTEISE	COMMUNES 3500/10000 HABITANTS* (données site gov.fr)
Charges à caractère général (fournitures, loyers, entretien voirie et déneigement, secours sur pistes...)	34,77%	26%
Fonds de péréquation intercommunal FPIC	4,35%	6%
Autres charges de la gestion courante (dont subvention office du tourisme, participation piscines Bellecote et Montchavin, subventions aux associations)	29,00%	11%
Charges financières (intérêts des emprunts)	2,45%	3%
Charges de personnel en % des dépenses réelles	29,43%	54%

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (€)

Emprunts et dettes : remboursement du capital	1 819 000	5,73%
Etudes (architectes, Maitrise d'œuvre, sécurité des chantiers logiciels, brevets et concessions)	182 200	0,57%
Subventions et dotations d'équipement versées (budgets annexes, Intercommunalité, Centre de secours Plagne Centre...)	1 088 219	3,43%
Investissements et Travaux	22 404 498	70,59%
<i>Opérations comptables entre sections (dépenses non réelles)</i>	6 246 000	19,68%

31 739 917

RECETTES D'INVESTISSEMENT (€)

Résultat reporté (Excédent investissement) et résultat de fonctionnement affecté au financement des investissements	8 399 575	26,46%
Autofinancement dégagé sur l'exercice	2 519 100	7,94%
Vente de foncier	5 766 000	18,17%
Recettes d'investissement : Fonds de compensation de la TVA sur investissements, Taxe Locale d'équipement...	2 158 999	6,80%
Subventions reçues (Etat, région Département...)	410 659	1,29%
Emprunts destinés au financement des investissements 2018	1 473 158	4,64%
<i>Opérations comptables (recettes non réelles) telles qu'Amortissements, virements entre sections de fonctionnement et d'investissement</i>	11 012 424	34,70%

31 739 917



LES CHIFFRES CLÉS DE LA PLAGNE TARENTEAISE

- 3 783** Nombre d'habitants recensement INSEE 2018 (dont 689 de 3 à 16 ans)
- 17 539 €** Revenu moyen imposable des habitants de La Plagne Tarentaise (moyenne nationale de la strate : 14 241 €)
- 3 400 000 €** Montant que les 4 communes historiques auraient du reverser à l'état si elles n'avaient pas fusionné au 1^{er} janvier 2016
- 1 991 326 €** Montant total de la DGF notifiée pour 2018
- 46 936 536 €** Total des budgets 2018 agrégés (budget général et budgets annexes) de La Plagne Tarentaise
- 41 043 000 €** Montant du programme d'investissement 2017-2020 pour La Plagne Tarentaise
- 52** Nombre d'élus siégeant au conseil municipal (ils seront 29 en 2020)
- 315** Nombre d'élèves scolarisés dans les 7 écoles de La Plagne Tarentaise
- 150 agents** (110 permanents + 40 saisonniers) nombre d'agents au service de la population au **01/01/2018**
- 174 agents** (120 permanents + 54 saisonniers) nombre d'agents qui seront au service de la population au **01/01/2019** (incluant la nouvelle régie de transport public)

Eau potable : 23 captages, 1 forage, 26 réservoirs et 161 km de réseau à gérer et entretenir

Assainissement : 1 station d'épuration filtrée par les roseaux, 2 micro stations d'épuration, 86 km de réseau à gérer et entretenir

LES BUDGETS ANNEXES

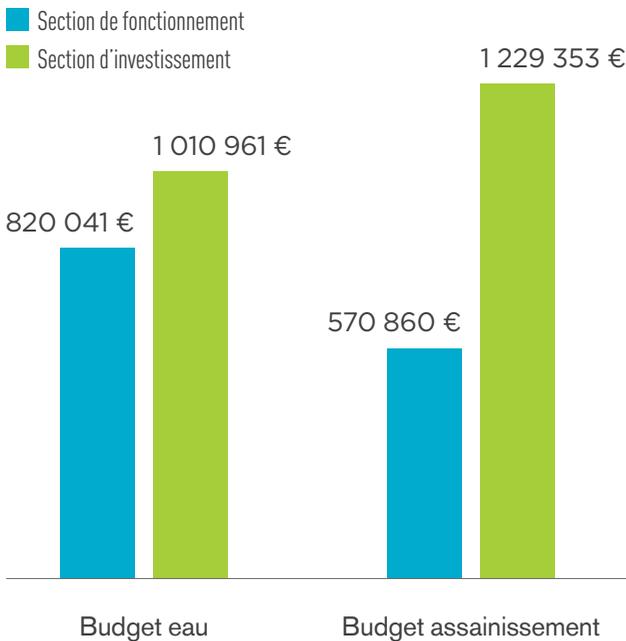
Outre le budget général, le conseil municipal du 12 mars 2018 a également approuvé les budgets suivants, qui constituent une part tout aussi importante du fonctionnement de la commune et participent également au dynamisme de La Plagne Tarentaise et de la station.



L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT : LES ENJEUX DE DEMAIN

Le transfert des compétences eau, assainissement collectif et non collectif sont au cœur des débats politiques nationaux et locaux. Les élus de La Plagne Tarentaise ont clairement affirmé leur volonté de conserver ces compétences, qui devaient être, en application de la Loi «NOTRE», transférées en 2020 aux intercommunalités. Depuis, la Loi n°2018-702 du 3 août, relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes, permet aux communes qui le souhaitent de différer ce transfert à 2026. Les élus de La Plagne Tarentaise, estimant prématurée une reprise de ces compétences par la Cova dès l'année prochaine, ont donc décidé de reporter ce transfert

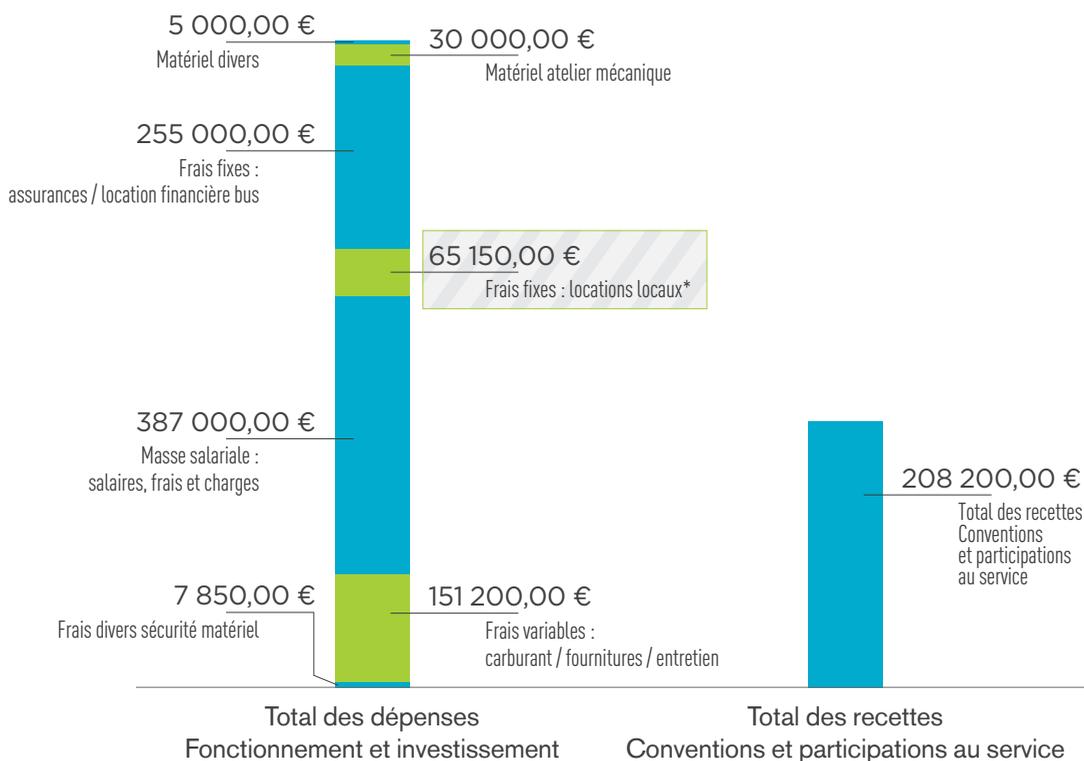
à 2026. Ce délai est essentiel pour la commune, qui souhaite mener un travail de fond, suite d'une part à la fusion des 4 communes historiques de Bellentre, Valezan, La Cote d'Aime et Macot la Plagne, qui nécessite une harmonisation de pratiques et de tarifs, et d'autre part à un programme de travaux important lancé par certaines communes historiques soit dans le cadre de projets structurants (lotissement de Bonconseil), soit dans le cadre d'une mise en conformité des équipements (Réservoirs et réseaux d'assainissement de La Cote d'Aime). Le budget 2018 reste donc un budget de transition, dans la mesure où il est encore, pour cet exercice, le résultat de l'agrégation des 4 budgets historiques avec leurs particularités.



BUDGET PRÉVISIONNEL RÉGIE DE TRANSPORT

Avec location financière du matériel sur 7 ans

Budget prévisionnel HT (pour un exercice complet 01/01 au 31/12)



* Les élus étudient la possibilité d'installer les infrastructures techniques de la régie dans des locaux communaux, les bureaux de la régie étant déjà installés dans l'ancienne mairie de Macot. Ce montant sera très probablement revu à la baisse pour le budget 2019.

Ressources documentaires :

www.collectivites-locales.gouv.fr ; AMF (rapport par strate démographique et appartenance intercommunale novembre 2017)
www.economie.gouv.fr/cedef/chiffres-cles-budgets-collectivites-locales ; Conseil Municipal La Plagne Tarentaise du 12 mars 2018
 INSEE ; Ministère de l'intérieur (DGCL)

ZOOM SUR LA RÉGIE DE TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES LA PLAGNE TARENTEAISE

Lors de la première séance d'installation du conseil d'exploitation de la régie de Transport public de la Plagne Tarentaise, Mme Fabienne ASTIER a été élue Présidente du Conseil d'Exploitation, composé de 6 membres issus du conseil municipal et 4 membres volontaires et habitants de La Plagne Tarentaise. La Présidente nouvellement élue de cette toute jeune régie a souhaité faire un focus sur ce service essentiel, mais dont les enjeux sont souvent méconnus.



La création d'une régie communale de transport de personnes, une nécessité économique

Les marchés publics de transport avec les sociétés privées arrivant à échéance, la commune de La Plagne Tarentaise a souhaité lancer une consultation pour l'ensemble des prestations de transport de personnes couvrant l'intégralité du territoire de La Plagne Tarentaise, en intégrant les transports du jeudi matin (pour le marché), les sorties scolaires (hors transports réguliers à destination des établissements scolaires qui relèvent de la compétence de la Région Rhône Alpes), les navettes inter stations, et tous les besoins occasionnels pouvant être recensés dans une commune de cette taille, de surcroît support de station. L'ensemble des prestations représentaient en 2017 un coût total TTC de 773 256 euros de marchés, desquels 229 115 euros de recettes étaient à déduire, (conventions de participation financière

avec les hébergeurs et commerçants de la station), soit un **coût supporté par la collectivité de 544 141 euros TTC pour 2017**. À l'issue de la procédure d'appel d'offres, l'ouverture des plis des deux entreprises ayant répondu laissait ressortir un montant total de 1 063 260 TTC, soit un surcoût pour la collectivité de près de **300 000 euros TTC par an**. Ce constat établi, les élus se sont interrogés sur d'autres alternatives offertes, afin de ne plus dépendre financièrement d'opérateurs privés, dans un secteur (le transport public) où il n'y a pas ou peu de concurrence, ce qui laisse peu de marge de négociations, avec des relations financières fragilisées pour les collectivités (ce déséquilibre ayant été à plusieurs reprises souligné par la cour des comptes notamment dans un rapport de 2015 relatif aux transports publics en France).

La régie de transport public est un service d'intérêt général issu d'une volonté politique claire : assumer directement ce service public et avoir son propre système de transport.



Les acteurs publics sont en charge de l'organisation du transport public. Pour le transport scolaire (domicile-établissements scolaires), la Région est compétente et assure cette mission, via la Communauté de Communes des Versants d'Aime (Cova). Pour tous les autres besoins, la commune de La Plagne Tarentaise est l'autorité organisatrice de transport sur son territoire, et de ce fait, chargée de la bonne

organisation des transports et garante des deniers publics. Assurer son système de transport présente un double avantage : la maîtrise directe des coûts, sans marge commerciale, et le contrôle direct de l'organisation des prestations, avec une souplesse de fonctionnement difficile voire impossible à obtenir avec un opérateur privé strictement cadré par le code des marchés publics.



La régie à autonomie financière simple ; un outil de gestion permettant au conseil municipal de conserver son droit de regard tout en assurant une liberté de travail et de réflexion au conseil d'exploitation

La forme juridique choisie par les élus, la régie à autonomie financière simple, permet de maintenir la tutelle du Conseil Municipal de La Plagne Tarentaise tout en créant un Conseil d'Exploitation en charge de la politique du Transport Public pour la commune, et qui soit force de proposition. En effet, les propositions (fonctionnement, achat de matériel, budget, création de postes....) sont soumises au Conseil Municipal qui délibère, et le Maire reste le signataire de tous les

documents (contrats, marchés, achats et ventes...). Pour autant, et même si le Conseil d'Exploitation est une autorité consultative, le Conseil Municipal est tenu de requérir l'avis de ce CE avant de délibérer, ce qui garantit donc une certaine autonomie à cette instance. Enfin, ce conseil d'exploitation est composé d'élus issus du conseil municipal mais également de membres extérieurs, administrés issus de la commune, valeur ajoutée non négligeable à la composition de cette instance.

Composition du Conseil d'Exploitation de la Régie de Transport

Élus issus du conseil municipal

Mme Fabienne ASTIER, présidente,
MM Richard BROCHE Francis DANCRE, titulaires
MM Gérard MONTILLET, Guy PELLICIER, Anthony FAVRE, suppléants
MM Gilles GIRARD, pour La Cote d'Aime & Valezan
MM Grégory VILLIEN et Antoine MUSY pour Montchavin & Bellentre
M. Max CARQUEx pour Macot

Membres extérieurs

Techniciens

M Joël BERARD, Directeur de la Régie



L'organisation du service : une équipe motivée et du matériel adapté aux conditions climatiques

La régie a été créée par délibération du conseil municipal du 11 juin 2018, et afin de pouvoir être opérationnelle au 1^{er} décembre 2018, le conseil d'exploitation a, dès le 21 juin, organisé son fonctionnement en proposant :

- un organigramme fonctionnel, (un directeur obligatoirement titulaire de la capacité de transport, un régulateur, une secrétaire, un mécanicien et des chauffeurs saisonniers au nombre de 13 en hiver et 3 en été),
- l'acquisition de 4 bus en leasing, et de deux en location saisonnière, ces équipements devant être adaptés à nos conditions climatiques particulières,

- une organisation logistique permettant d'optimiser et de mutualiser les équipes et les équipements :
 - installation de l'atelier technique et du stationnement de bus de la Régie à la Grangetgaz (ateliers municipaux),
 - stationnement d'un bus de remplacement en cas d'avarie ou de panne en station (un aux Coches et un à Plagne Centre dans nos locaux municipaux),
 - et enfin installation des bureaux de la régie dans les locaux de l'ancienne mairie, à proximité des services municipaux (les associations logées dans ces bureaux ayant été, avec leur accord, relogées sur des sites plus adaptés à leurs besoins).



TRANSPORT

Concernant le recrutement du personnel, les compétences très spécifiques requises pour permettre la gestion de ce service ont donné lieu à l'établissement d'un appel d'offres à candidatures, et de recrutements avec un jury composé d'élus et de cadres techniciens. La particularité des missions, l'exigence de diplômes très spécialisés et le temps de travail (Capacité de transport pour le Directeur sur un temps de travail de 17h30 par semaine, expérience transport en commun pour le mécanicien, expérience transport en montagne et station pour les chauffeurs, expérience transport pour la secrétaire à 26h00 par semaine...), ont permis de cibler le recrutement sur les profils les plus adaptés.

Les propositions du jury, validées par le Conseil d'Exploitation, se sont donc portées sur les candidats suivants :

- Pour le Directeur de la régie :
Monsieur Joël BERARD, (17h30 hebdomadaires)
- Pour le régulateur-coordonateur :
Monsieur Patrick JOURDAN (35h)

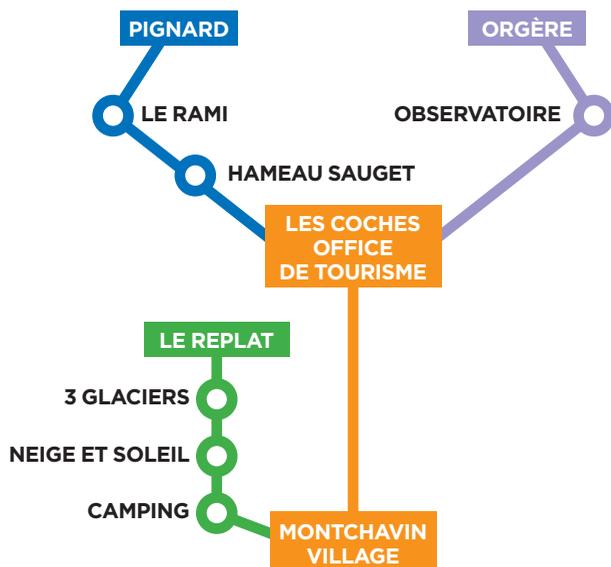
La solide expérience de ces candidats, ajoutée à leur motivation pour ce poste et leur engagement au service du public dans le domaine des transports de personnes en zones de montagne ont su convaincre le jury et le conseil d'exploitation.

Une volonté d'optimisation du service tout en conservant les objectifs d'économies fixées par le conseil municipal

Le 2^e conseil d'Exploitation réuni le 10 septembre a clairement réaffirmé les objectifs d'optimisation de ce service, en veillant à rester dans la droite ligne des orientations d'économies fixées par le Conseil Municipal de La Plagne Tarentaise. Les circuits seront donc maintenus à l'identique, avec toutefois une souplesse

d'adaptation aux besoins ponctuels de renforcement des lignes, un travail sur l'amélioration des dessertes et l'optimisation des liaisons. Cette mise en route 2018/2019 sera également l'occasion d'inaugurer la nouvelle gare routière de Plagne Centre, véritable cœur du réseau routier pour la station de La Plagne.

CIRCUIT MONTCHAVIN LA PLAGNE



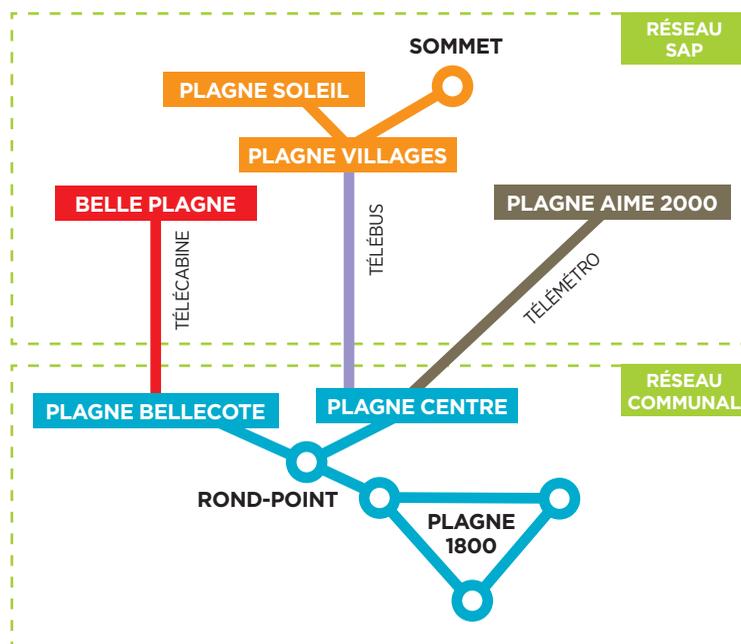
CIRCUIT LES CHARMETTES





La gare routière de Plagne Centre : cœur du réseau routier de La Plagne

CIRCUIT INTERSTATIONS



Un bilan au printemps 2019

Mme la Présidente l'a déjà annoncé, un 1^{er} compte rendu d'exploitation sera présenté au printemps 2019 au conseil municipal de La Plagne Tarentaise. Ce bilan sera l'occasion d'un premier constat à l'issue d'un hiver en régie autonome, et également d'analyser les retours clientèle afin de permettre d'offrir un service visant l'excellence à notre clientèle et à nos usagers.





INVESTISSEMENT ET DOMAINE SKIABLE



Le SIGP et la SAP auront réalisé plus de 12 millions d'euros HT d'investissement en 2018 et près de 18 millions d'euros HT en 2019 pour poursuivre l'amélioration et le renforcement de l'attractivité du domaine skiable. Pour 2018 les principaux

investissements concernent le remplacement du télésiège à pinces fixes des Inversens par un télésiège débrayable 6 places, pour un montant total de 9 225 000 d'euros HT, le remplacement des 57 cabines et suspentes de la Télécabine

de Champagny en Vanoise pour 1 500 000 d'euros HT, la rénovation du Télémétro pour retrouver une exploitation jusqu'à 1h00 du matin, avec le remplacement du pylône P2 en vue de la création d'un passage souterrain pour une piste au niveau des constructions Pierre & Vacances à venir sur Aime La Plagne 2000. La SAP va également intervenir pour plus de 1 300 000 d'euros HT afin d'aménager différentes pistes, de renforcer le réseau de neige de culture et de poursuivre la rénovation du projet de signalétique dynamique. Ces travaux vont concerner par exemple



LITS FROIDS : OÙ EN EST-ON ?

Depuis plusieurs années, les stations de Tarentaise font le constat qu'un certain nombre d'appartements conçus pour être occupés plusieurs mois par an sont en réalité peu fréquentés. Ce phénomène, appelé « lits froids », impacte fortement les stations, d'une part en mettant à mal leur dynamisme, d'autre part en obligeant à construire de nouveaux hébergements pour compenser la perte de lits, alors que l'étalement sur la montagne est nécessairement limité. Il y a un an, la station de Montchavin-La Plagne a lancé une mission pour mieux appréhender cette problématique et porter une démarche directe auprès des propriétaires afin de mieux les connaître, de recueillir leurs suggestions, de mettre en place

d'éventuelles actions à leur bénéfice et plus globalement de les intégrer, en tant qu'acteur central, dans la réflexion sur le développement de la station. Concrètement, plusieurs axes de travail complémentaires ont été développés :

- Des temps d'échanges directs avec les propriétaires (information sur la fiscalité et les différentes manières de louer, contact direct avec les artisans...)
- La conception d'une lettre d'information diffusée aux propriétaires afin qu'ils puissent bénéficier d'informations locales même à distance
- Un questionnaire en ligne a permis de récolter l'avis de 254 propriétaires

Informations et newsletter disponibles sur le site de La Plagne Tarentaise :

www.laplagne-tarentaise.fr/economie-emploi/information-propietaires-montchavin-la-plagne

le reprofilage, l'élargissement et l'installation de neige de culture de la piste de Pierres Blanches, la création de la piste des Myrtilles devant permettre un retour facile vers la gare G2 de la télécabine Lac Noir ainsi que le reprofilage ou la sécurisation de diverses pistes. En 2018, vont également être poursuivies ou engagées les études préalables concernant les télécabines de Plagne Villages, de Plagne 1800 et du Glacier, ainsi que celles concernant l'agrandissement des retenues collinaires destinées à la neige de culture de Montchavin et Forcle.

- Un numéro de téléphone et un email dédiés ont été mis en place afin de faciliter les échanges
- Des interventions en début d'Assemblées générales de propriétaires ont permis d'avoir des échanges directs

La mise en œuvre de la mission a été confiée à un prestataire extérieur et son suivi est assuré par un groupe de travail constitué de représentants de la commune, du Syndicat Intercommunal de La Grande Plagne, de l'Office du Tourisme de la Grande Plagne, des associations de commerçants et la Société d'Aménagement de La Plagne.

Cette mission est programmée pour s'achever à la fin de l'année 2018. Une évaluation permettra de confirmer s'il peut être intéressant de poursuivre la démarche dans la durée et de l'étendre aux autres stations de La Plagne.



LE LOGO UN EMBLÈME FORT

Depuis sa création, le logo historique de la Plagne est un emblème fort de la station. Il contribue à la notoriété de la Plagne en France et dans le monde entier, en véhiculant l'image d'une station qui sait être à la fois leader et attachante. À plusieurs reprises, il a su évoluer avec son temps, dans le respect de son identité. Une réflexion stratégique a été lancée en 2017 afin de trouver un positionnement dont découle une promesse forte :

« Choisir la Plagne, c'est choisir de vivre des moments d'exception, créés par les professionnels de la

station, profondément attachés à leurs métiers et garants d'un véritable savoir-faire. Ce ne sont pas seulement les activités, ou encore les équipements qui font le succès de la station, mais bien les hommes et les femmes qui y travaillent chaque jour avec passion et qui sont les artisans-créateurs des futurs souvenirs de nos clients... Des souvenirs qu'ils garderont toute leur vie, des souvenirs INOUBLIABLES. »

L'office du tourisme de La Grande Plagne et les élus sont donc heureux et fiers de vous présenter le nouveau logo la Plagne et ses déclinaisons. Ces éléments ont pour ambition de regrouper tout le territoire de la Plagne sous une même marque de destination afin de se retrouver « Tous ensemble sous le même bonnet ».



CHIFFRES CLEFS DE L'HIVER

À l'issue de cette saison 2017/18, les chiffres de fréquentation observés sont en hausse par rapport à la précédente : **+3,5% de nuitées** et **+0,5% de journées skieurs**.

L'Office de Tourisme de la Grande Plagne s'inscrit dans cette dynamique et présente son bilan d'activité hivernal global, à l'échelle du territoire Grande Plagne (Sites d'altitude, Montchavin-la Plagne, Plagne-Montalbert, Champagny en Vanoise et Vallée). Récemment, La Plagne est fière d'avoir obtenu deux belles reconnaissances de son engagement en obtenant un « Travel d'Or » dans la catégorie meilleure destination touristique 2018 et le certificat d'excellence décerné par tripadvisor pour la qualité de la destination. La fidélisation, la satisfaction client, la notoriété de la station ainsi que la fédération de ses acteurs, sont au cœur des préoccupations quotidiennes des équipes, dans le but d'optimiser la fréquentation de nos territoires.



FRÉQUENTATION STATION

Environ **2 500 000** journées skieur sur la saison (+0,5%)
3 374 500 nuitées totalisées sur la saison (+3,5%)

Répartition clientèle :

65% sont français, **18,5%** sont britanniques,
6% sont belges, **4%** sont néerlandais



ACCUEIL OT

85 098 visiteurs dans les différents points information

ÉDITIONS

520 000 brochures distribuées incluant : plans des pistes, plans stations, programmes d'animations, guides pratiques.

CENTRALE DE RÉSERVATION

18 200 nuitées en centrale de réservations

Nombre total de meublés classés (au 31/12/2017) :

721 classés en étoiles, **668** classés en cristaux Paradiski



ANIMATIONS

1128 animations organisées sur l'hiver

Dont **420** en front de neige et **190** à la salle omnisport en altitude ET **378** à Montchavin

STADE DE SLALOM

225 courses au total sur la saison, dont une quinzaine en nocturne
3607 passages skieurs en compétition



PARTENARIATS OTGP

9 partenaires officiels de prestige pour accompagner la Plagne : Jaguar Land Rover, Puy du Fou, Haibike, Bollé, Dare2Be, PlayStation, Blackcrows, Racer. Plus de **40** partenaires événements

CHAMPIONS ET AMBASSADEURS

5 podiums en coupe du monde / **1** médaille aux JO / Un journal dédié aux champions distribués à **12 500** exemplaires / La Plagne a eu la fierté d'être la station **la plus représentée** du monde aux JO avec **12** athlètes en compétition





PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS

Coupe d'Europe de bob et skeleton : 5 épreuves, 197 participants, 24 nations

Yéti Race : + de 1000 participants

Étoiles du Sport : 150 ambassadeurs et sportifs présents

Nuit du Pompon Rouge : 10 000 participants

Grande Odysée Savoie Mont Blanc : 18 équipes, 300 chiens, 7 nations, 4 épreuves

Coupe d'Europe de Cascade de glace : 45 athlètes, 12 nationalités, 1^{re} édition d'une coupe d'Europe en France

Rencontres Climat Météo Montagne : 50 journalistes et scientifiques experts nationaux de la météo

Born to be Show : 10 000 personnes, 350 h de bénévolat

Rando Challenge : 4 courses, 4 participants

Célébration Marie Martinod et athlètes : 6000 personnes

Super Slalom : 450 compétiteurs, 320 piquets

Sublicimes : 5 sommets, 8 journées d'animation, des dizaines de milliers de sourires

Kamicaise : 15 caisses à savon, 50 participants

PRESSE

Production d'outils et contenus : 2000 dossiers de presse et 41 communiqués de presse envoyés

Retombées médias : 373 articles de presse écrite, 220 sur le web, 11h28 de présence TV sur

20 chaînes françaises et 2h50 de présence sur 10 radios / Près de 50 minutes cumulées sur TF1,

25 minutes sur France 2, 2h sur France 3 et 1h20 sur C8 / 263 journalistes accueillis durant l'hiver

COMMUNICATION

Plan média print dans l'Express, le Vif, The Telegraph, le Dauphiné Libéré

et Info News = 2,44 millions de lecteurs au total

Affichage : réseau 4x3 sur les secteurs de Lyon et Chambéry, réseau de métro avec Travelski

et 120 000 sets de table dans des restaurants familiaux, sur le réseau Rhône-Alpes

COMMUNITY MANAGEMENT

132 000 fans Facebook (+21%), 266 publications, 479 000 commentaires, j'aime et partages

20 000 abonnés Twitter (+15%), 391 tweets, 13 000 engagements

41 000 abonnés Instagram (+31%), 224 publications, 412 000 engagements,

3985 publications des internautes / 288 000 vues sur YouTube, 11 000 h de visionnage

Plagne Actu : 19 émissions, soit 1/semaine / Engagement total de notre communauté : 905 166 interactions

SITE INTERNET

1 194 379 visiteurs sur l'année / Page les + fréquentées : webcam / forfaits / météo

LE SYNDICAT AU CŒUR DU VILLAGE

Le Syndicat d'Initiative de la commune déléguée de La Côte d'Aime, association loi 1901, existe depuis de très nombreuses années, il fonctionne avec des bénévoles et avec l'aide d'un emploi à mi-temps.

Le Syndicat d'Initiative propose en toute convivialité des activités :

- Animations et spectacles,
- Expositions et musées,
- Entretien et mise en mémoire du patrimoine culturel, historique, naturel, ...
- Développement d'un "tourisme doux".

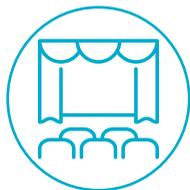
Des animations sont également proposées en collaboration avec d'autres associations de la commune. Ces activités sont destinées à faciliter l'échange et le lien social au sein de la population. Elles sont appuyées par des supports de communication : brochures, cartes, livres, films, communiqués de presse.

La subvention de la commune, son aide technique et le travail des bénévoles et salariés permettent d'assurer un bon élan de dynamisme dans le village. À chaque fois que cela est possible, les animations proposées sont en « Participation libre » permettant ainsi à chacun d'en profiter.

Le cinéma grand public ou à thème avec débat, le théâtre : Dôme décentralisé ou troupes locales, les conférences sur des thèmes divers et variés, les concerts à la




Si vous souhaitez vous associer un peu ou davantage, en participant à l'élaboration de ces activités, n'hésitez pas à nous joindre au 04 79 55 69 25 ou 07 66 09 78 94, par mail : si.lacotedaime@free.fr ou sur le site www.lacotedaime.com/Syndicat-Initiative/



salle des fêtes ou à l'église se produisent régulièrement dans l'année et plus particulièrement en été, lors des "J'aime le vendredi à La Côte". Ces jours-là de juillet et août, les villageois et touristes peuvent participer à des loisirs créatifs, flâner au marché (fruits, légumes, spécialités locales, pizzas...) un verre à la main, et assister en soirée à une animation.

L'entretien et la mise en valeur du patrimoine sont aussi au programme avec la journée des sentiers et ruisseaux, la visite du hameau de Montméry, des chapelles et églises, de l'École d'autrefois et des fruitières, la coupe raisonnée des sapins de Noël...

La fête de la pomme de début octobre rassemble beaucoup de personnes curieuses de voir ou revoir la fabrication du jus de pomme et de profiter de la dégustation.

Maison de Joannès

Depuis cet été suite à son acquisition par la mairie, le Syndicat d'Initiative propose la visite de la maison de Joannès à Montméry : entrez, le temps de cette visite commentée, dans l'ambiance d'une habitation d'antan où cohabitaient bêtes et hommes. Objets de la vie courante, meubles, outils de travail..., tout est là pour vous raconter la vie des gens qui vivaient ici au début du siècle dernier. Cette visite se fait en français, sur réservation au 07 66 09 78 94. Elle est en participation libre et tout public. Un nouveau parcours culturel patrimoine en V.A.E (vélo à assistance électrique) est proposé depuis le début de l'été sur le Versant du soleil. Il se fait de façon autonome et permet également de profiter de la visite de Montméry.



DÉNOMINATION ET NUMÉROTATION DES RUES/VOIES

POURQUOI AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ADRESSE DANS MA COMMUNE ?



POUR LES CITOYENS

- L'assurance d'un accès rapide pour les services d'urgence et de secours et les services à domicile
- Un raccordement simplifié (eau, gaz, électricité, internet/fibre...)
- Des livraisons plus rapides (commandes en ligne...)

POUR LES ADMINISTRATIONS ET LES COLLECTIVITÉS

- Une organisation des services publics plus efficaces
- Une relation citoyenne facilitée

POUR VOS ENTREPRISES

- Une localisation fiable
- Un accès simple et rapide à leurs clients
- L'assurance de la réception de marchandise



La qualité de l'adresse (dénomination et numérotation des voies) est un élément structurant de l'aménagement du territoire qui, lorsqu'elle est de qualité, véhicule une image positive. Bien conduite, elle permet d'acquérir une meilleure visibilité extérieure et contribue à renforcer l'attractivité d'un territoire.

LES SENTIERS DE LA PLAGNE TARENTEAISE

LES SENTIERS PÉDESTRES

La commune offre environ 120 km de sentiers pédestres balisés et entretenus. Ces sentiers sont à peu près également répartis sur les communes historiques. Le célèbre GR5 traverse la commune depuis les Cols du Bresson et du Grand Fond jusqu'à Montchavin. Le Sentier Balcon des Adrets de Tarentaise, quant à lui, traverse notre territoire horizontalement sur le Versant du Soleil. L'itinéraire du Grand Tour de Tarentaise passe plus en altitude. La commune offre également une Via Ferrata sur le rocher de la crête des Bourtes.

L'ENTRETIEN

L'entretien représente un budget important : 20% du coût de la création du sentier annuellement. Il est assuré conjointement par les Services Techniques et par les équipes de l'O.N.F.

LE VTT

La Plagne a été pionnière dans la création de circuits VTT. Aujourd'hui l'effort est maintenu et diversifié : Création de pistes de descente de tous niveaux accessibles par remontées mécaniques, d'itinéraires de descente comme la "Dré Val" qui permet de rejoindre la vallée depuis le sommet des remontées. Et le tout nouveau "Pump Track" créé sur Plagne Bellecôte fait le bonheur des grands et des petits qui ont leur circuit adapté.

LE VAE

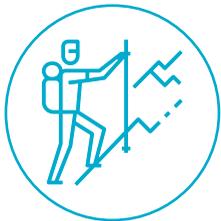
Cette activité permet de découvrir nos belles montagnes en gommant l'essentiel de l'effort pour accéder aux sommets... Là encore la commune est dans le peloton de tête pour la création d'itinéraires adaptés. Sur les stations, et aussi sur le Versant du Soleil, il est proposé depuis l'été 2017, un beau circuit de 40 km entre forêt et alpage. Pour assurer un développement cohérent de cette nouvelle discipline accessible au plus grand nombre, la commune, dans le cadre du Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne, a fait appel à un bureau d'étude qui aide à mettre en place des circuits plébiscités par nos touristes.



LES PROJETS

De nouveaux circuits VAE opérationnels depuis l'été 2018.

- Un petit circuit culturel pour découvrir le patrimoine du village de Montméry avec sa Chapelle, son ancienne fruitière et la maison Johannes .



- Un plus grand circuit qui permet de faire le tour de la La Plagne Tarentaise en visitant églises, galeries d'art et autres merveilles du patrimoine communal.

Ces circuits sont mis au point avec la collaboration de la FACIM.

Le circuit de la mine de La Plagne

Un comité de pilotage s'est créé pour réhabiliter le sentier de la mine et mettre en valeur les sites miniers. Il est appelé à étendre son activité sur toutes les activités concernant le patrimoine de la commune et en particulier la Maison Johannes à Montméry.

“La Petite Trotte à Leon”

Cet été, fin août, début septembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir sur notre territoire une discipline phare de l'“Ultra trail du Mont Blanc” : “La Petite Trotte à Léon” Petite trotte, en effet, puisque les coureurs ont 290 km à parcourir en autonomie. Sur trois ou quatre jours. Les coureurs sont arrivés du Col de La Nova, ont passé la nuit au refuge de La Balme et quitté la commune par le Col de Menta. Pour cette occasion, le sentier du refuge de La Balme au Dou à L'Âne a été retracé pour permettre aux coureurs d'arriver directement au refuge.

AUTRES PROJETS À MOYEN TERME

Réfection du GR5 entre le refuge de La Balme et le refuge de Presset. Création d'un itinéraire pour le rejoindre le Col du Grand Fond du refuge de La Balme via le Passage de Gargan, en empruntant au départ le sentier “La Balme – Le Dou à l'Âne”.

QUELQUES CHIFFRES SUR LE PLAN LOUP

La Savoie n'a pas été épargnée par les attaques du Loup. Les élus s'interrogent sur les conséquences de la prolifération des meutes et sur la mise en danger du pastoralisme, ce qui fragiliserait la montagne avec des éboulements et des avalanches importantes. Quel va être le devenir de nos activités pastorales, de l'entretien de nos paysages, de nos pistes de ski, de la vie de notre vallée ? Voici un petit récapitulatif des chiffres relatifs au “Plan Loup” en 2017 :

2011

37 communes concernées par les attaques
633 victimes indemnisées

2017

62 communes concernées / 1100 victimes indemnisées

En Tarentaise 2017

188 victimes dont 80 sur la commune déléguée de Bellentre

612 victimes en Maurienne

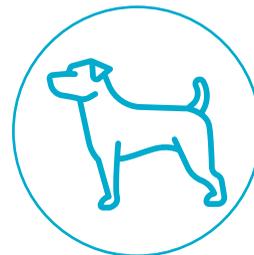
47 chiens de protection

7 meutes à ce jour répertoriées en Savoie

Coût 2.2 millions d'euros pour 56 loups

1 loup coûte à l'État français 50 000 euros/an

14 millions d'euros ont été dépensés au niveau national pour l'indemnisation des victimes



LES MINES

UN PATRIMOINE CULTUREL À METTRE EN VALEUR

La commune de La Plagne Tarentaise souhaite développer l'activité touristique patrimoniale sur son territoire. Elle est soutenue dans cette mission par l'Europe à travers son dispositif Alcotra qui vise à favoriser les collaborations entre France/Italie, notamment dans le domaine culturel.

Quatre communes de Savoie Mont-Blanc, deux du Val d'Aoste et le Conseil Départemental participent à ce projet à travers la mise en valeur de leurs Mines de montagnes (MIMO). Le projet central réside dans la création d'un véritable parcours autour du passé minier de la commune qui devrait voir le jour à l'horizon 2020. Des parcours pédestres seront aménagés et balisés permettant de découvrir ou redécouvrir les lieux où s'exerçait cette activité :

- Les mines de La Plagne 1800 où se trouvent actuellement l'entrée Charles Albert et le mini-musée de la Mine.
- Les vestiges de la mine de Macot, concession de Lequenay dans les environs de Bonnégarde et aujourd'hui partiellement balisés par le sentier des mineurs.
- Le chemin de la mine de Montchavin.

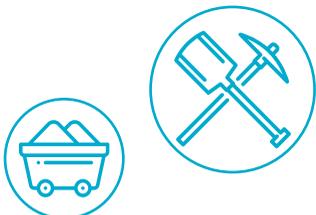


Quand les nouvelles technologies offrent de nouvelles perspectives de visites...

Pour orienter le visiteur sur ces sentiers et lui apporter des informations historiques, le projet repose sur une version « classique » constituée d'un dépliant « papier » ainsi qu'un accompagnement sur site à travers des panneaux explicatifs.

De surcroît, une version 2.0 reposant sur une application et un site internet permettra au visiteur d'avoir l'ensemble des informations sur les lieux directement sur son smartphone (vidéo, contenus audio...). Parallèlement à ce projet "Mines de Montagne", la commune de La Plagne Tarentaise a lancé la construction d'une Maison du Patrimoine sur la Place Albert Perrière de Plagne Centre. Cet édifice remplira diverses fonctions :

- Accueillir les touristes et les orienter vers les différents sites à visiter.



- Proposer aux visiteurs une exposition consacrée à l'activité minière, l'avènement de La Plagne comme station de sports d'hiver et présenter un panorama des richesses culturelles à découvrir sur la commune.

Une offre amenée à s'étendre et se diversifier...

La création de sentiers thématiques pourra être étendue dans le futur à l'ensemble des richesses culturelles de la commune à travers la création de quatre nouveaux parcours thématiques qui touchent l'ensemble des villages de La Plagne Tarentaise :

- À la découverte de la vie d'antan.
- Églises et Chapelles.
- Visites insolites et richesses cachées.
- Découverte du terroir.

Aidez-nous à enrichir les projets "Mines de Montagne" et la Maison du Patrimoine ! La commune vous invite à participer aux projets, en apportant vos témoignages, documents, photos, objets ou vos idées au service Patrimoine.

patrimoine@laplagnetarentaise.fr
ou **07 86 08 65 24**

Nous sommes à la recherche d'objets témoignant de l'Histoire des mines de Macot et La Plagne ainsi que sur la création de la station. Les objets ainsi prêtés pourront être incorporés à la Maison du Patrimoine. Nous vous remercions pour votre participation.



LES BIBLIOTHÈQUES de La Plagne Tarentaise ont un message pour vous...



CENTENAIRE 14/18

UN PEU D'HISTOIRE. IL Y A 100 ANS...

1918

1^{er} et 2 mai : Déclenchement de la bataille du Chemin des Dames, 28 mai : les Allemands prennent Soissons. ①

30 mai : Le général Allemand Ludendorff atteint la Marne, Paris est menacé.

1^{er} juin : Prise de Château-Thierry (Aisne) par les Allemands. ②

6 juin : Les Américains prennent le Bois-Belleau. ③

9 et 10 juin : Bataille de Metz. ④

15 juillet : Dernière grande ⑤ offensive allemande vers Épernay.

16 juillet : Le général Ludendorff arrête les opérations en Champagne.

23 juillet : le maréchal Foch ordonne une contre-offensive générale.

2 août : Libération de Soissons. ⑥

7 août : Le général Foch devient Maréchal de France.

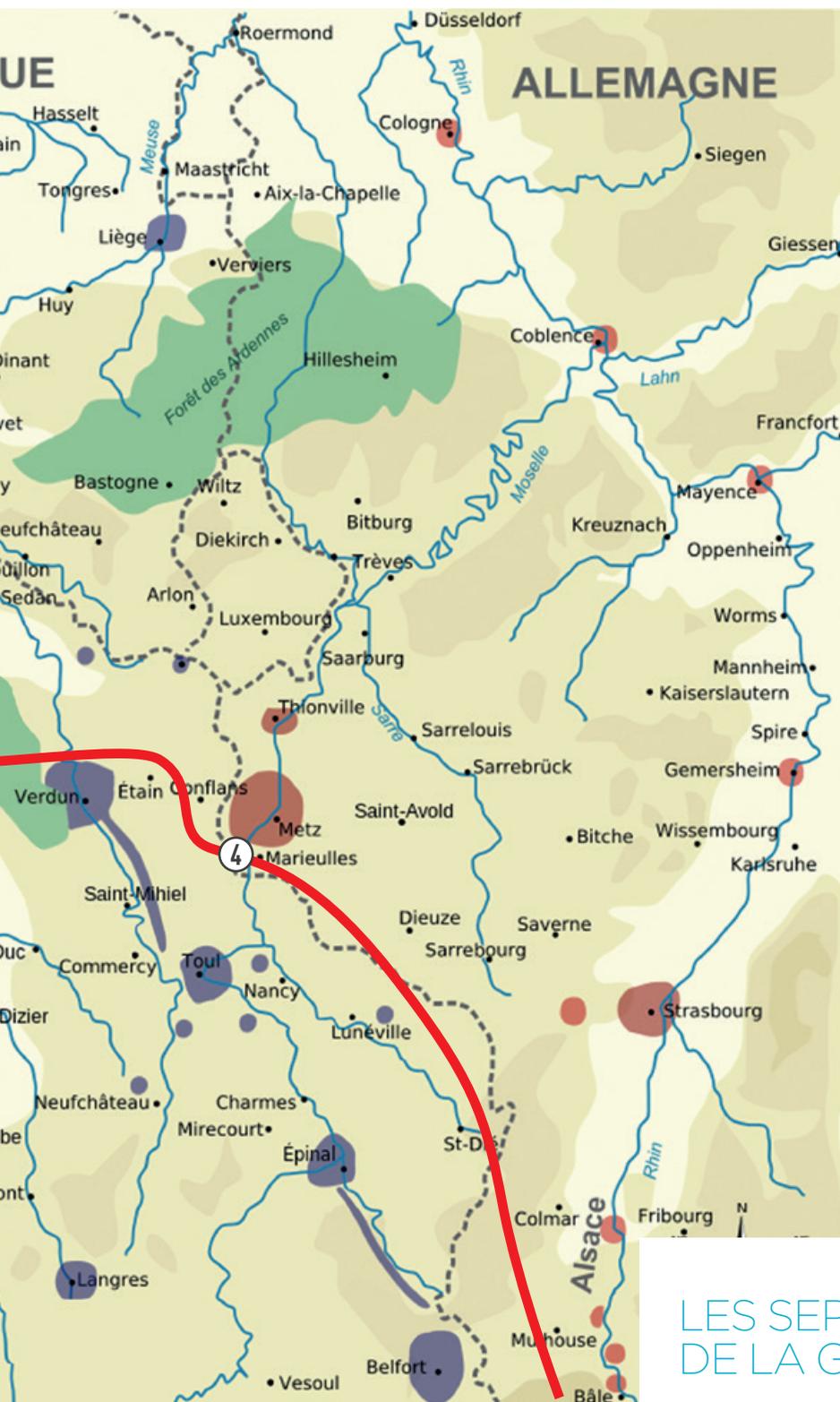
31 août : Prise du Mont Kemmel par les troupes Franco-britanniques. ⑦

Du 2 au 8 septembre : Repli général des Allemands. ⑧

15 septembre : Victoire totale sur le front bulgare.

26 septembre : Offensive ⑨ Franco-Américaine vers l'Argonne.





2 octobre : Le chancelier Allemand Max de Bade est chargé de négocier la paix.

24 octobre : La Hongrie proclame son indépendance.

26 octobre : Le général Ludendorff démissionne.

Du 28 au 30 octobre : Écroulement de l'armée autrichienne.

3 novembre : L'Autriche signe l'armistice de Villa-Giusti.

10 novembre : Avance Franco-Américaine sur Montmédy (Meuse).

11 novembre : Signature de l'armistice.

25 novembre : Entrée des Français à Strasbourg.

Au moment où s'achève le drame le plus sanglant de l'Histoire de France, quels sentiments dissimule le maréchal Foch, l'homme qui a conduit la coalition à la victoire ? Sans aucun doute, ses pensées sont allées vers son fils et son gendre, tombés tous deux aux champs d'honneur, mais aussi vers ces millions de jeunes hommes qui ont offert leur vie en sacrifice pour ne plus jamais revoir cela. C'est en descendant de son wagon, à 7h30, apparemment très détendu qu'il répond d'un signe de la main aux cheminots, soldats et quelques civils qui se trouvent là et leurs dit : « la guerre est finie, mes enfants. »

LES SEPT DERNIERS MOIS DE LA GRANDE GUERRE

ÉTAT CIVIL

JANVIER À DÉCEMBRE 2017
(PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE)

BELLENTRE

Naissances (extérieures)

NOUYOUX Akira le 18 janvier 2017

Mariages

POLESE Bruno et ROBILLON Agnès le 08 Juillet 2017

Décès

GIROD née BUTHOD Raymonde le 17 juin 2018

BIOLLEY née TANTET Marie, Alice le 19 décembre 2017

KEIJZER née TER SCHIPHORST Astrid le 17 janvier 2017

JOURDAN Christophe, Aldo le 20 janvier 2017

BERTHIER Jean, Marie, Louis, François le 08 août 2017

AREND Pierre-André, Georges le 16 novembre 2017

GIACHINO née MARCHAND-MAILLET Léontine le 12 octobre 2017

GAMBIER Joël le 22 juillet 2017

LA CÔTE D'AIME

Naissances (extérieures)

LEPRIVEY Emy née le 18 novembre 2017

Mariages

BRIANCON Jean Max et COURTOIS Françoise le 21 novembre 2017

BRUN David et REGNAULT Camille le 24 juin 2017

LECOINTRE Christian et GAUCHER Catherine le 12 juillet 2017

Décès

GRIOT Georges Louis décédé le 04 mai 2017

OLLINET Léon, Francis décédé le 22 mai 2017

ROCHAIX (BOULANGER) Rolande décédée le 20 août 2017

SILVESTRE (SORREL) Gisèle Edwige décédée le 04 octobre 2017

SILVESTRE (SORREL) Simone, Emilie décédée le 06 juin 2017

VALEZAN

Naissances (extérieures)

COLLOMB GOTTSHECK Ali, Gasbert né le 23 février 2017

DESNOUS Aristide, Ange, Marceau né le 24 septembre 2017

MAT Elie-Rose, Perle née le 16 août 2017

Décès

FELICITE épouse GLATIGNY Marie Andrée le 21 mars 2017

PERONNIER François, Alfred le 31 août 2017

TANTET épouse ARMANET Yvonne, Blanche le 06 mai 2017

MACOT LA PLAGNE

Naissances (extérieures)

ASSUNÇAO FERNANDES Dana le 17 janvier 2017

ASTIER-PERRET Rose le 6 septembre 2017

CHARRIERE HONGROIS Axel le 30 juin 2017

CHARRIERE HONGROIS Ethan le 30 juin 2017

DUCHOSAL Nathan le 8 avril 2017

EHLTING Lars le 16 juillet 2017

FAURE RICARD Charlie le 26 décembre 2017

FINET Carla le 20 juillet 2017

GAILLOT Mano le 13 juin 2017

LE GALL Gabriel le 20 juin 2017

MESSAIEN Nicolas le 31 juillet 2017

PIVEL Louise le 27 septembre 2017

RAPAILLE Lélia le 22 septembre 2017

SAVIGNY Lison le 31 mai 2017

Mariages

BROCHE Yvon et BASTARDIE Dominique le 3 juin 2017

CATRICA Kévin et PINCHON Margaux le 8 juillet 2017

MARTINEZ Jean-Christophe et BRIANCON-MARJOLLET Marie Laure le 20 mai 2017

VANDENHOVE Paul et BROUSSE Domitille le 14 juillet 2017

Décès

AIMOZ Louise née MARCHANDET le 22 août 2017

BRIANCON-MARJOLLET Marius le 23 septembre 2017

COSTERG Paul le 23 avril 2017

COTE Paulina née WOOD le 29 décembre 2017

DE BORTOLI Samuel le 19 décembre 2017

DEGROLARD Michelle née FAIVRE-DUPAIGRE le 11 mars 2017

GERBAUD Michelle née PERRIERE le 7 juillet 2017

HARRISON Kelly le 28 janvier 2017

KOLASINSKY Léo le 11 juillet 2017

MAZET Jean le 22 septembre 2017

MEREL VEVOZ Hubert le 13 novembre 2017

MINGEON Roland le 13 décembre 2017

ROHMER BONNEMAINS Zian le 25 août 2017

NB : seules les personnes ayant donné leur accord écrit pour la publication de leur état civil sont indiquées dans cette parution

ÉTAT CIVIL

JANVIER À AOÛT 2018

(PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE)

BELLENTRE

Naissances (extérieures)

SCIASCIA Liv le 25 avril 2018

CONFOLENS Hanaé, Geneviève, Soizik le 27 mai 2018

Décès

TORRIGIOTTI Pierre le 18 mars 2018

BRUNET Frédérique le 27 mars 2018

BROCHE Claude le 19 avril 2018

CHAVOUTIER Jean, Yves le 06 juillet 2018

TRESALLET Simone le 24 juillet 2018

LA CÔTE D'AIME

Mariages

LANDRY Laurine et RAGOTIN Sullivan Thierry le 26 mai 2018

Décès

BUTHOD (COLLOMB) Alice, Reine, Françoise le 05 avril 2018

MACOT LA PLAGNE

Naissances (extérieures)

ALEKSI Elena le 25 juin 2018

ASTIER Louis le 18 juin 2018

ASTIER-PERRET Line le 16 avril 2018

BURDINAT Charly le 28 juin 2018

FAURE Loam le 12 février 2018

LUISIN Nino le 22 mars 2018

PIÉRA Lily le 16 janvier 2018

Mariages

AMBROSINI Jean Christophe et THIJSENS Nathalie le 28 avril 2018

ASTIER-PERRET Vincent et GAY Stéphanie le 3 février 2018

CHAMAILLE Romain et GANDIOL Cécile le 26 mai 2018

ELTHING Johann et MOLZHAN Victoria le 3 août 2018

MARTIN Julien et MONTFORT Servane le 6 août 2018

SAUVAGEAU Thomas et CHOU Hui-Min le 9 mars 2018

Décès

BERARD André le 28 mars 2018

BO-ONG-PUOC Jean né le 22 mars 2018

JEAN Régis le 20 février 2018

OUGIER Fernand le 19 mars 2018

SOULIER Frédéric le 21 février 2018

TASSAN Pierre-Alexandre le 27 juillet 2018

VALEZAN

Décès

GLATIGNY épouse PELLICIER BAL Isabelle le 14 mai 2018





MAIRIE DE LA PLAGNE TARENTOISE

BP 04 - 73216 Aime La Plagne cedex

04 79 09 71 52

mairie@laplagnetarentaise.fr

Bientôt en ligne, le nouveau site de la commune

www.laplagne-tarentaise.fr



la Plagne Tarentaise
